

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 23 juin 2025

Délibération N° 23/06/2025 2-1

**CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS (CUA) ET SES COMMUNES  
MEMBRES PORTANT SUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET VISANT  
A LA MASSIFICATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE  
SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 juin à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 17 juin 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS  
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK

Étaient absents :

M. Serge BRUNEAU  
Mme Maggy JANSOONE

Mme Lise-Marie MARTEL est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) a décidé de développer de manière importante la production d'Energie Renouvelable (ENR) sur son territoire afin de couvrir :

- 37% de ses besoins à l'horizon 2030 (consommation de 690 GWh/an d'énergie renouvelable)
- 78% de ses besoins à l'horizon 2050 (consommation de 1123 GWh/an d'énergie renouvelable)

Afin d'accélérer la production d'ENR sur son territoire et de respecter les objectifs du PCAET précités, la Communauté Urbaine d'Arras a souhaité participer à une société de projets multi-énergies ayant pour finalité de développer les énergies renouvelables sur son patrimoine public ainsi que sur celui des communes membres.

La CUA sera actionnaire de cette société, avec les communes et les habitants du territoire qui le souhaitent, au même titre que les sociétés spécialisées dans la production et la commercialisation d'énergie renouvelable.

Cette approche permettra de faire porter, par cette société de projet, des investissements dans la production d'énergie renouvelable, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, en ombrières de parking ou sur toiture.

Cette approche permettra ainsi de répondre là où les collectivités ne pourront pas ou ne souhaiteront pas investir. Elle leur offrira par ailleurs la possibilité de devenir actionnaire de la société de projets et, à ce titre, de bénéficier de retombées financières.

Afin de désigner la structure qui aura en charge de créer cette société de projet, la CUA a décidé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). L'opérateur qui sera désigné par la CUA, à l'issue de cet AMI, aura en charge de créer la société de projet qui développera puis exploitera les unités de production d'énergie photovoltaïque sur les parcelles (terrains, toitures) identifiées dans le cahier des charges de l'AMI.

S'agissant de notre commune, les surfaces identifiées comme potentiellement utilisables par cet opérateur pour la production d'énergie photovoltaïque sont les suivantes :

Type de surface	N° parcelle	Nom du site	Adresse	Surface PV potentielle (m <sup>2</sup> )
Toiture de Bâtiment	A117	services techniques	Rue Paulhan	400
Toiture de Bâtiment	AC697 + AC608...	Salle de sports Jean Zay	Rue du 8 mai 1945	1 500
Parking	AC747	Parkings Mairie	Rue Laurent Gers	3 500
Foncier Public	AC747	Parking stade	Rue Marcel Hanard	1 500
Foncier Public	ZC178	LA PIEDSENTE	Ouest ACTIPARC	10 000

Ces parcelles seront dès lors mises à disposition de l'opérateur qui sera sélectionné à l'issue de la procédure d'AMI lancée par la CUA, dans les conditions à convenir ultérieurement entre notre commune et la société de projet.

L'opération globale concerne au total quarante-six communes membres de la CUA, outre la communauté Urbaine elle-même. Aussi, dans un souci de mutualisation et d'efficacité, une action unique et coordonnée est nécessaire.

Il est donc proposé de confier à la CUA, par voie de convention, un mandat pour agir au nom de notre commune afin d'engager les procédures visant à désigner l'opérateur qui se verra attribuer la charge de la réalisation de ces installations, dans les conditions prévues dans la convention ci-annexée.

Cette convention n'emporte pas de transfert de compétences, mais uniquement mandat pour mettre en œuvre les procédures susvisées. La mise à disposition des biens à l'issue de la procédure fera l'objet d'actes distincts entre notre commune et la société de projets multi-énergies créée à l'issue de la procédure d'AMI.

Considérant ce qui précède, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la signature, par le Maire ou l'élu délégué, de la convention ci-annexée, permettant à la Communauté Urbaine d'Arras de mettre en œuvre les procédures en vue de la massification de la production d'énergie photovoltaïque sur le territoire.»

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.

Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Nicolas DESFACHELLE  
Maire,



**Convention entre  
la Communauté Urbaine d'Arras  
et  
ses communes membres  
portant sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt visant à la  
massification de la production d'énergie photovoltaïque sur le  
territoire communautaire**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5215-27 ;

## Préliminaire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) a décidé de développer de manière importante la production d'Energie Renouvelable (ENR) sur son territoire afin de couvrir :

- 37% de ses besoins à l'horizon 2030 (consommation de 690 GWh/an d'énergie renouvelable)
- 78% de ses besoins à l'horizon 2050 (consommation de 1123 GWh/an d'énergie renouvelable)

Afin d'accélérer la production d'ENR sur son territoire et de respecter les objectifs du PCAET précités, la Communauté Urbaine d'Arras a souhaité participer à une société de projets multi-énergies ayant pour finalité de développer les énergies renouvelables sur son patrimoine public ainsi que sur celui des communes membres.

La CUA sera actionnaire de cette société, avec les communes et les habitants du territoire qui le souhaitent, au même titre que les sociétés spécialisées dans la production et la commercialisation d'énergie renouvelable.

Cette approche permettra de faire porter, par cette société de projet, des investissements dans la production d'énergie renouvelable, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, en ombrières de parking ou sur toiture, objet de la présente convention.

Cette approche permettra ainsi de répondre là où les collectivités ne pourront pas ou ne souhaiteront pas investir. Elle leur offrira par ailleurs la possibilité de devenir actionnaire de la société de projets et, à ce titre, de bénéficier de retombées financières.

Afin de désigner la structure qui aura en charge de créer cette société de projet, la CUA a décidé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

La présente convention a pour objet de définir les responsabilités respectives des parties au regard des prestations à réaliser dans le cadre de cet AMI.

## Article 1 – Parties contractantes

La présente convention est établie entre :

La **Communauté urbaine d'Arras**, ayant son siège 146, allée du Bastion - CS 10435 - 62026 Arras cedex, représentée par son Président, dûment habilité par délibération du 26 juin 2025 ci-après dénommée « **la CUA** »,

Et,

Ses Communes membres :

- Commune d'ACHICOURT

- Commune d'ACQ
- Commune d'AGNY
- Commune d'ARRAS
- Commune d'ANZIN SAINT AUBIN
- Commune d'ATHIES
- Commune de BAILLEUL-SIRE-BERTOULT
- Commune de BASSEUX
- Commune de BEAUMETZ-LES-LOGES
- Commune de BEAURAINS
- Commune de BOIRY-BECQUERELLE
- Commune de BOIRY-SAINT-MARTIN
- Commune de BOIRY-SAINTE-RICTRUDE
- Commune de BOISLEUX-AU-MONT
- Commune de BOISLEUX-SAINT-MARC
- Commune de BOYELLES
- Commune de DAINVILLE
- Commune d'ECURIE
- Commune d'ETRUN
- Commune de FAMPOUX
- Commune de FARBUS
- Commune de FEUCHY
- Commune de FICHEUX
- Commune de GAVRELLE
- Commune de GUEMAPPE
- Commune d'HENIN-SUR-COJEUL
- Commune d'HENINEL
- Commune de MARŒUIL
- Commune de MERCATEL
- Commune de MONCHY-LE-PREUX
- Commune de MONT-SAINT-ELOI
- Commune de NEUVILLE-SAINT-VAAST
- Commune de NEUVILLE-VITASSE
- Commune de RANSART
- Commune de RIVIERE
- Commune de ROCLINCOURT
- Commune de ROEUX
- Commune de SAINTE-CATHERINE
- Commune de SAINT-LAURENT-BLANGY
- Commune de SAINT MARTIN SUR COJEUL
- Commune de SAINT-NICOLAS
- Commune de THELUS
- Commune de TILLOY-LES-MOFFLAINES
- Commune de WAILLY
- Commune de WANCOURT
- Commune de WILLERVAL

Les différentes communes étant collectivement dénommées « les Communes » et les Communes et la CUA étant dénommées ensemble « les Parties ».

## **Article 2 – Objet de la convention**

Par la présente, les Parties décident de se coordonner en vue de la production d'énergie photovoltaïque sur leurs territoires.

À cette fin, les Communes chargent la CUA d'effectuer en leurs noms et pour leurs comptes les démarches et procédures visant à désigner un opérateur qui sera chargé de procéder à la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergie photovoltaïque sur les parcelles (toitures, terrains) dont elles sont propriétaires, ci-après désignées « le Projet ».

La présente convention n'entraîne aucun transfert de compétence. Les actes formalisant la mise à disposition des parcelles nécessaires au déploiement des projets photovoltaïques seront établis ultérieurement, dans les conditions qui auront été convenues entre les communes et la société de projet et selon les formes requises par les autorités normalement compétentes.

La présente convention vaut mandat au profit de la CUA de mener les procédures – telles notamment celle prévue par l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, applicables aux parcelles relevant du régime de la domanialité publique, et toute procédure similaire pour les autres parcelles, étant précisé que la procédure a vocation à être unique, et d'aboutir à la désignation d'un opérateur unique.

Il est précisé que le Projet ne saurait donner lieu à la conclusion de contrats ayant pour objet l'exécution de travaux, la livraison de fournitures, la prestation de services, ou la gestion d'une mission de service public, avec une contrepartie économique constituée par un prix ou un droit d'exploitation, pour le compte ou pour les besoins d'une Partie. La mise à disposition des parcelles visées ci-après n'aura dès lors pour objet que la délivrance d'un droit d'usage.

## **Article 3 – Parcelles faisant l'objet de l'opération**

Les parcelles mises à disposition en vue de l'opération sont listées dans l'annexe 1 ci-après. Les différentes parcelles sont positionnées par leurs références cadastrales.

Les Parties déclarent que les parcelles visées au présent article sont en capacité d'accueillir les projets de production d'énergie photovoltaïque envisagés, sans qu'il soit besoin de procéder à des désaffectations, déclassements, ou modifications de documents d'urbanisme de quelque nature.

Elles sont ou seront libres de toute occupation, privilège, hypothèque, servitude, ni affectées par un droit quelconque susceptible de venir s'opposer à leur utilisation en vue de la production d'énergie.

## Article 4 – Étendue du mandat – droit de regard des communes

La CUA est mandatée pour mener une procédure visant à désigner un opérateur qui sera chargé de la conception, de la réalisation, de l'exploitation et de la maintenance des centrales photovoltaïques sur les parcelles visées à l'article précédent.

Cette procédure sera menée dans le respect des règles applicables à chaque commune et à chaque parcelle désignée à l'article précédent, issues notamment du Code général de la propriété des personnes publiques, du Code général des collectivités territoriales, du Code de l'énergie ou de toute réglementation applicable à l'opération, et selon les modalités particulières conformes à ses propres règles de fonctionnement.

Dans ce cadre, la CUA assurera, dans des conditions présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence :

- L'élaboration du dossier de consultation visant à la désignation de l'opérateur qui aura en charge la création et la gestion de la société de projet ;
- La rédaction et l'envoi de l'appel à projets ;
- La communication du dossier de consultation aux candidats potentiels ;
- La réception des plis, dématérialisés ou non ;
- La tenue des négociations ;
- L'analyse des offres présentées, aux différents stades de la procédure ;
- Le recueil de l'avis du Groupe de Travail Energie ;
- La sélection finale de l'opérateur lauréat.

La mission confiée à la CUA s'arrête à la désignation de l'opérateur lauréat.

Les Communes et la CUA procéderont ensuite, chacune en ce qui les concerne et pour leur compte, à la passation des actes nécessaires à la mise à disposition des différentes parcelles à l'opérateur désigné en vue de la réalisation du Projet.

## Article 5 – Engagement des membres du groupement

Les Communes s'engagent à :

- Faire en sorte, si tel n'est pas le cas à la date de signature de la présente, que les parcelles visées à l'article 3 soient exemptes de tout droit susceptible de s'opposer à la réalisation du Projet ;
- Transmettre à la CUA toute information qui serait sollicitée au sujet des parcelles ;
- Répondre à toutes sollicitations de la CUA, en cours de procédure ;
- Garantir la confidentialité de tous les documents et informations reçus dans le cadre de la présente convention, notamment sur la stratégie, les projets de documents, les éléments relatifs aux candidatures et aux offres, ainsi que toute autre information qui, si elle était divulguée, serait susceptible de porter atteinte, notamment, aux principes d'impartialité, d'égalité de traitement et de transparence ;

- Procéder dans les meilleurs délais, à l'issue de la désignation du lauréat, à l'édition des actes nécessaires à la mise à disposition des parcelles dont elles sont propriétaires et à toute formalité de publicité nécessaire en vue du déploiement des projets photovoltaïques.

## **Article 6 – Modalités de consultation des Communes**

Les Communes sont informées de l'avancement du Projet et notamment :

- Du planning prévisionnel de la procédure et de ses évolutions ;
- Des éventuelles modifications mineures apportées aux documents ;
- De la date de remise des propositions.

## **Article 7 – Sélection finale du lauréat**

Les Parties conviennent que l'analyse des offres sera effectuée, à l'issue de la procédure, par le Groupe de Travail Energie (GT Energie) de la CUA, sur la base du rapport d'analyse qui aura été établi par le service Energie de la CUA.

Ce groupe de travail est constitué d'élus communautaires (vice-présidents, etc...) mandatés par le président de la CUA afin de porter la réflexion et de proposer des actions dans le domaine de l'Energie. Y seront associés à titre consultatif les services techniques de la Direction Bâtiments et Energie.

Ce groupe de travail aura en charge d'analyser les candidatures et les offres remises par les candidats dans le cadre de la consultation. Le candidat qui sera retenu par le GT Energie à l'issue de la procédure sera soumis à l'approbation du président de la CUA.

Ce Groupe de Travail Energie sera ensuite chargé d'assurer le suivi de l'opération, notamment la création de la société de projet et la gouvernance qui y sera définie.

## **Article 8 – Actions en justice**

Les Parties conviennent que la CUA assure seule, tant en demande qu'en défense, la représentation des Parties dans le cadre de tout litige relatif à la procédure de désignation du lauréat de l'appel à projets.

Chaque Partie assumera par la suite sa propre représentation dans le cadre des éventuels litiges auxquelles sont susceptibles de donner lieu les actes liés à la mise à disposition des parcelles, ou l'exécution de ceux-ci.

## **Article 9 – Entrée en vigueur et durée de la convention**

La présente convention entre en vigueur le jour de sa notification par la CUA à l'ensemble des Communes. Elle s'achève à la survenance de l'un des événements suivants :

- Reconnaissance par les parties de l'échec de la procédure liée au Projet ;
- Retrait de l'ensemble des Parties dans les conditions de l'article 10 infra ;

- A la fin du projet fixée au 31 décembre 2031.

### Article 10 – Retrait

Chacune des parties pourra se retirer de la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de deux (2) mois, préalablement à la publication de l'appel à projets.

Le retrait de l'ensemble des Parties entraîne la résiliation de la présente convention.

### Article 11 – Litiges relatifs à la présente convention

En cas de litige, les Parties s'efforcent de parvenir à un accord amiable.

À cette fin, la Partie soulevant un litige notifie à la ou aux Parties concernées un mémoire détaillant les éléments du litige et ses prétentions. Dans les trente jours suivant la réception du mémoire, les Parties destinataires font connaître leurs positions par écrit sur les différents griefs exposés.

Les Parties s'attachent à aplanir les difficultés et organisent toute réunion nécessaire à cette fin.

Si dans un délai de trois mois à compter de la réception du mémoire initial, les Parties ne sont pas parvenues à un accord amiable, elles peuvent saisir la juridiction compétente.

Le Tribunal administratif de Lille est compétent pour connaître des litiges nés du fait de l'exécution de la présente convention.

### Article 12 – Annexes

Annexe 1 : plans de situations des parcelles

Fait en un exemplaire,

À Arras, le .....

Membre	Représentant	Nom et Fonction	Signature
Communauté Urbaine d'Arras	Le président ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ACHICOURT	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ACQ	Le maire ou son représentant dûment habilité		

Membre	Représentant	Nom et Fonction	Signature
Commune d'AGNY	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ARRAS	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ANZIN St AUBIN	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ATHIES	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BASSEUX	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BEAUMETZ-LES-LOGES	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BEAURAINS	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BOIRY-BECQUERELLE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BOIRY-SAINT-MARTIN	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BOIRY SAINTE RICTRUDE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BOISLEUX-AU-MONT	Le maire ou son représentant dûment habilité		

Membre	Représentant	Nom et Fonction	Signature
Commune de BOISLEUX SAINT MARC	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de BOYELLES	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de DAINVILLE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ECURIE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune d'ETRUN	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de FAMPOUX	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de FARBUS	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de FEUCHY	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de FICHEUX	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de GAVRELLE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de GUEMAPPE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de HENIN SUR COJEUL	Le maire ou son représentant dûment habilité		

Membre	Représentant	Nom et Fonction	Signature
Commune d'HENINEL	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de MAROEUIL	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de MERCATEL	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de MONCHY LE PREUX	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de MONT SAINT ELOI	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de NEUVILLE SAINT VAAST	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de NEUVILLE VITASSE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de RANSART	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de RIVIERE	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de ROCLINCOURT	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de ROEUX	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de SAINTE CATHERINE	Le maire ou son représentant dûment habilité		

Membre	Représentant	Nom et Fonction	Signature
Commune de SAINT LAURENT BLANGY	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de SAINT MARTIN SUR COJEUL	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de SAINT NICOLAS	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de THELUS	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de TILLOY LES MOFFLAINES	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de WAILLY	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de WANCOURT	Le maire ou son représentant dûment habilité		
Commune de WILLERVAL	Le maire ou son représentant dûment habilité		

## ANNEXE 1 :

### Tableau de référencement des espaces photovoltaïques par commune

Propriétaire	Commune de localisation du projet	Type de surface	N° parcelle	Nom du site		
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AV171/AV158/AV159	Ecole Maternelle Michel DARRAS	1 rue de Dakar	230
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AV618/AV637	Ecole primaire LS Senghor	rue de Dakar	300
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	BA345/BA55/BA61	Ecole Jean Mace	route de Bucquoy	1800
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	BB335/BB562	Ecole Léopold Bernard	9, rue Marcel Achard	170
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AV369 - AV373	Mairie	4 place Jean Jaurès	400
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AX481	Centre Technique	rue des Ateliers	600
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AX419	Espace François Mitterand	rue du 19 mars 1962	700
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	BB269	Centre social Bibliothèque	rue de Roubaix	450
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	BB253	Salle Léo Lagrange	rue d'Agny	520
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	AV79	Magasin Vival	2 place Jean Jaurès	100
ACHICOURT	ACHICOURT	Toiture de Bâtiment	BB253	Animathèque	Rur de Laval	260
ACHICOURT	ACHICOURT	Parking	AV83-AV84-AV85-AV86 AV87-AV88-AV89	Parking Briquet	Rue Raoul Briquet	3000
ACHICOURT	ACHICOURT	Parking	-	Place Flers de l'Orne	Place Flers de l'Orne	1500
ACHICOURT	ACHICOURT	Parking	-	Parking Roubaix	Rue de Roubaix	500
ACQ	ACQ	Toiture de Bâtiment	AC244	Salle des fêtes	14 rue de la République	100
ACQ	ACQ	Toiture de Bâtiment	C107	Services techniques	rue de la fraternité	250
ACQ	ACQ	Toiture de Bâtiment	AB15/AB16	Mairie Ecole	6 rue de la Liberté	240
ACQ	ACQ	Toiture de Bâtiment	AC39	Eglise	place de l'église	60
ACQ	ACQ	Foncier communal	C107	Service Technique	Rue de la Fraternité	7960
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A674	Mairie	3, rue Ferdinand Bulsson	60
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A680	Maison des associations	3, rue Ferdinand Bulsson	90
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A431	Salle des fêtes	10, rue Philibert Cléret	200
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A430	Gite	10, rue Philibert Cléret	140
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A430	Salle Beauvain	10, rue Philibert Cléret	50
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	W183	Ecole primaire	1, rue du 135e RI	170
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	W339/W340/W341	Ecole maternelle	5, rue du 135e RI	350
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	W183	Cantine garderie	rue des Hortensias	170
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	W183	Vestiaires	rue du 135e RI	80
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	W461	Services techniques	Rue des genêts	250
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A573	église	rue du Crincho	120
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A1523	Friterie	39, rue Emile Zola	70
AGNY	AGNY	Toiture de Bâtiment	A1262	Boulangerie	rue Jean Jaurès	60
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AE150	Services techniques	585 rue des Tisserands	120
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AD197	Ecole Lucie Aubrac	Rue des filatiers	500
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AD198	Ecole maternelle Florent Delattre	Rue des filatiers	450
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AD126	Médiathèque	rue henri cadot	350
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AD453	Salle polyvalente	Rue des filatiers	300
ANZIN SAINT AUBIN	ANZIN SAINT AUBIN	Toiture de Bâtiment	AB325	Squash	35 rue Sadi Carnot	400
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AL562-AL190-AL189- AL192-AL143-AL416- AL410-AM558-AM555	Centre Technique Municipal	Rue de Berlin	1 201
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AI30-AI31-AI17-AI217	Salles tennis Sainte-Catherine	Route de Lens 62223 Sainte-Catherine	631
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AI29	Artois Poids Lourds - Roller skate	37 Route de Lens 62223 Sainte-Catherine	554
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AI85	Orfèvres Tisserands	528 Boulevard Carnot	883
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AI15	Base de loisirs	37 Rue du 8 Mai 1945	585
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AR293	Élémentaire R.FRANCOIS	11 Rue Raoul Francois	264
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AT677	Primaire HERRIOT/VIART	12 Rue du Berry	337
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AP29	Complexe GRIMALDI - Salle basket/bureaux (Zola 2)	101 Rue Emile Zola	684
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	BT11	Groupe Scolaire Voltaire	Rue Voltaire	1 067
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	BR323	Élémentaire MOLIERE + Salle de sport	Rue Molière	350
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	BT366	Maison Pour Tous + PHAROS + Resto du cœur	2 Rue Pierre Loti	447
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AB1353	Théâtre	Place du théâtre	159
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	B1104	Salle de sports LA FONTAINE	Rue Jean de la Fontaine	145
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AB438	Mairie - Centre administratif	Place Guy Mollet	532
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AK749/AK331/AK330/A K325/AK305/AK306/AK 307	Salle de sports VANDAMME	Rue Camille Corot	249
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AE357	Ecole du Val de Scarpe	7 Rue Jean Bodet	1 086
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	CD114	Salle d'escrime L.FIESSSEL	Chemin Agnez les Oulsans	153
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	B179	Élémentaire LA FONTAINE (Petits et Grands)	Rue Jean de la Fontaine	451
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	A29	Salle de Sport R.TETELIN	Boulevard du Général de Gaulle	839
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AS36	Maternelle P.BAUDEL	Rue du Vercors	71
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	CE435	Primaire HIPPODROME	7 Rue Lavoisier	119
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	B179	Élémentaire PASTEUR + cantine	Impasse Lafontaine	214
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	B179	Maternelle PASTEUR	17 Impasse Jean de la Fontaine	40
ARRAS	ARRAS	Toiture de Bâtiment	BD254	Élémentaire O.CLERET	15 Rue Beaufort	398
ARRAS	ARRAS	Parking	AK1003-AK1011- AK1015	Parking Mahaut d'Artois	Rue Mahaut d'Artois	1 500
ARRAS	ARRAS	Parking	AM440	Rue HANS GEIGER	ZI EST	8 000
ATHIES	ATHIES	Toiture de Bâtiment	B169	Mairie et préau	Place Maréchal Foch	300
ATHIES	ATHIES	Toiture de Bâtiment	B580	Maison du temps libre	rue de la Chapelle	25
ATHIES	ATHIES	Toiture de Bâtiment	B309	Eglise	rue de la Chapelle	80
ATHIES	ATHIES	Toiture de Bâtiment	B527	Services techniques	Rue Pierre Letienne	250
ATHIES	ATHIES	Toiture de Bâtiment	B406	Ecole Maternelle	Grand rue	50
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	AM207	petite salle des fêtes	Rue du Four	100
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	AM207	grande salle des fêtes	Rue du Four	150
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	AN322	Atelier	1 Rue du Four	80
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	A093	médiathèque	11 Rue de Fampoux	50
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	A093	mairie	11 Rue de Fampoux	50
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	AM148	Ecole du bas	8 Rue du Capitaine Lecocq	50
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Toiture de Bâtiment	AM143	Ecole du haut	2, Rue du Capitaine Lecocq	250
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Foncier Public	ZK30	La Piedsente du Charpentie	chemin du bon lieu	5 500
BAILLEUL SIR BERTHOULT	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Foncier Public	ZD39	Le chemin de Gavrelle	rue de Gavrelle	2 000
BASSEUX	BASSEUX	Toiture de Bâtiment	B9	Mairie	Rue de l'Eglise	50
BASSEUX	BASSEUX	Toiture de Bâtiment	B9	annexe mairie	Rue de l'Eglise	30

Propriétaire	Commune de localisation du projet	Type de surface	N° parcelle	Nom du site	potentielle (m2)	
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AA235	Garage mairie	4, rue de la mairie	60
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AB3	Ecole 1957	1, rue des écoles	170
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AB5	Maison de l'école	3, rue des écoles	250
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AA216	Services techniques	2, Avenue du château	150
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AD111	Salle des fêtes	17, place de la république	300
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	AC183	Espace communal	23, rue de la gare	260
BEAUMETZ-LES-LOGES	BEAUMETZ-LES-LOGES	Toiture de Bâtiment	Z050	Vestiaires football	rue du stade	100
BEAURAINS	BEAURAINS	Toiture de Bâtiment	AH292	Mairie	Place de la Fontaine	120
BEAURAINS	BEAURAINS	Toiture de Bâtiment	AH292	Eglise	Place de la Fontaine	70
BOIRY BECQUERELLE	BOIRY BECQUERELLE	Toiture de Bâtiment	B32	garage	rue de l'Eglise	90
BOIRY BECQUERELLE	BOIRY BECQUERELLE	Toiture de Bâtiment	B31	atelier municipal	rue de l'Eglise	140
BOIRY BECQUERELLE	BOIRY BECQUERELLE	Toiture de Bâtiment	B107/B409	salle polyvalente	rue de l'Eglise	160
BOIRY BECQUERELLE	BOIRY BECQUERELLE	Toiture de Bâtiment	B290	Presbytère	rue de l'Eglise	50
BOIRY BECQUERELLE	BOIRY BECQUERELLE	Toiture de Bâtiment	B32	Mairie	rue de l'Eglise	90
BOIRY SAINT MARTIN	BOIRY SAINT MARTIN	Toiture de Bâtiment	B617	Mairie	10, bis rue de la mairie	35
BOIRY SAINT MARTIN	BOIRY SAINT MARTIN	Toiture de Bâtiment	B617	Ecole	10, bis rue de la mairie	90
BOIRY SAINT MARTIN	BOIRY SAINT MARTIN	Toiture de Bâtiment	B617	salle multiactivités	10, bis rue de la mairie	210
BOIRY SAINT MARTIN	BOIRY SAINT MARTIN	Toiture de Bâtiment	A448	grange	rue du château d'eau	50
BOIRY STE RICTRUDE	BOIRY STE RICTRUDE	Toiture de Bâtiment	B481	Espace boiryens	19 bis rue de l'église	440
BOIRY STE RICTRUDE	BOIRY STE RICTRUDE	Toiture de Bâtiment	B64	Mairie	7 rue de Bucquoy	130
BOIRY STE RICTRUDE	BOIRY STE RICTRUDE	Toiture de Bâtiment	B412	Cantine garderie médiathèque	19 rue de l'église	70
BOIRY STE RICTRUDE	BOIRY STE RICTRUDE	Foncier Public	ZB129/ZB130/ZB131	Le Sentier d'Hendecourt	Rue de Bucquoy	2 500
BOISLEUX AU MONT	BOISLEUX AU MONT	Toiture de Bâtiment	AB56	Mairie	Rue de la Mairie	70
BOISLEUX AU MONT	BOISLEUX AU MONT	Toiture de Bâtiment	AB56	Ecole	Parking salle des fêtes	100
BOISLEUX AU MONT	BOISLEUX AU MONT	Toiture de Bâtiment	AB129	Salle Polyvalente	Rue d'ARRAS	80
BOISLEUX AU MONT	BOISLEUX AU MONT	Foncier Public	AD21	ancienne déchetterie	chemin de la gare	3 000
BOISLEUX ST MARC	BOISLEUX ST MARC	Toiture de Bâtiment	B97	Salle Communale	2 Quater, rue de la mairie	130
BOISLEUX ST MARC	BOISLEUX ST MARC	Toiture de Bâtiment	B99	Eglise	Impasse de l'Eglise	80
BOYELLES	BOYELLES	Toiture de Bâtiment	AB94	Mairie	2 rue principale	70
BOYELLES	BOYELLES	Toiture de Bâtiment	AB94	Préau école	2 rue principale	45
BOYELLES	BOYELLES	Toiture de Bâtiment	AB95	Salle des fêtes	2 rue principale	50
BOYELLES	BOYELLES	Foncier Public	AB130	LE VILLAGE	Rue de la gare	6 500
CUA	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AI28	Atelier espaces verts	Boulevard de l'Europe	160
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AM308/AM380	Dépôt Artis	Rue Montgolfier	1 000
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AM189/AM190	Centre technique communautaire	9001, rue François Hennebique	1 300
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AM266/AN340	Plateforme Multiservices	rue Bourgelats	300
CUA	SAINT NICOLAS LEZ ARRAS	Toiture de Bâtiment	AB1350	Maison de la justice	Place des Ecrins	120
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AE118	Cité nature	25, Boulevard Robert Schuman	2 000
CUA	TILLOY LES MOFFLAINES	Toiture de Bâtiment	AA69	ADRIANOR	1, rue Jacquart	500
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AN166	Locaux d'activités	Rue Mathieu Orfila	400
CUA	DAINVILLE	Toiture de Bâtiment	ZH277/ZH279	SAMADA	17, rue James Watt	2 400
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AO64	SDS Guy Mollet	Rue Raoul François	1 400
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	A185	SDS Giraudon	7, Avenue du Maréchal Leclerc	1 400
CUA	ARRAS	Toiture de Bâtiment	AI72/AI75	SDS Carnot Gambetta	7, rue Abel Bergaigne	1 800
CUA	ARRAS	Parking	AE1	Cité Nature	rue de la piscine	4 500
CUA	ARRAS	Parking	AE318-AE414	Parking des Rosati	rue Jean Lecanuet	12 000
CUA	SAINT NICOLAS LEZ ARRAS	Parking	AD348	Aire de camping-car	Bld R Schuman	5 500
CUA	ARRAS	Parking	AM440-AM441	Parking PL	Rue Hans Geiger	10 000
CUA	SAINT-LAURENT-BLANGY	Parking	AR148	Stade Nautique	Rue Marcel Leblanc	3 500
CUA	DAINVILLE	Parking	ZL82	Parking relais	Route de Doullens	1 500
CUA	SAINT-LAURENT-BLANGY	Parking	ZC439	Parking Inserre	D919	4 500
CUA	ARRAS-SAINT-LAURENT-BLANGY	Parking	AN554-AM231-AM246-AM302	DSP Transport - Dépôt de Bus	Rue Hans Geiger	10 000
CUA	DAINVILLE	Foncier Public	ZH243	Rue Jean Moulin	5002 Rue Jean Moulin	3 000
CUA	MONCHY LE PREUX	Foncier Public	AE9	BUISSON DAMPTERAIN	Artoipôle	18 000
CUA	FEUCHY	Foncier Public	ZD255 + ZD292	LES VIOLETTES	Artoipôle	1 900
CUA	FEUCHY	Foncier Public	ZD236	LES SIX	Artoipôle	9 000
CUA	TILLOY LES MOFFLAINES	Foncier Public	OX140 + OX141 + OX143 + OX144 + OX146	LA CHAPELLE	Artoipôle	10 500
CUA	FEUCHY + TILLOY LES MOFFLAINES	Foncier Public	ZD52 + OX81 + OX107	HAM DE LA CHAPELLE DE FEUC	Artoipôle	9 000
CUA	SAINT LAURENT BLANGY	Foncier Public	ZB307 + ZB329 + ZB362 + ZB360 + ZB392 + ZB397	LE GRAND CHAMP	ACTIPARC	24 500
CUA	BAILLEUL SIR BERTHOULT	Foncier Public	ZI197 + ZI200 + ZI204 + ZI208 + ZI211 + ZI218 + ZI221 + ZI225 + ZI229 + ZI231 + ZI 233 + ZI237	LE CHEMIN DE ST LAURENT	ACTIPARC	11 000
CUA	SAINT LAURENT BLANGY	Foncier Public	AH197	LA FERME D'HERVIN	Rue d'Athies	7 500
CUA	SAINT LAURENT BLANGY	Foncier Public	ZC114	LE5 CHEMINS CROISES	Ouest ACTIPARC	8 000
CUA	DAINVILLE	Foncier Public	ZH241 + ZH243	LE PICOTIN	rue Jean Moulin	3 000
CUA	DAINVILLE	Foncier Public	ZK41	GERICO	Rue des Champs Potez	6 500
CUA	ACHICOURT	Foncier Public	AOS25	LA FLAQUE	Rue des Champs Potez	11 000
CUA	NEUVILLE ST VAAST	Foncier Public	ZN39	château d'eau	D 55	1 200
DAINVILLE	DAINVILLE	Toiture de Bâtiment	AM9/AM12/AM17	Ferme Saint Jean	Rue Calmette	500
DAINVILLE	DAINVILLE	Foncier Public	ZH263 + ZH333	Le Picotin 2	Rue Jean Moulin	12 500
ECURIE	ECURIE	Toiture de Bâtiment	AC6	Ecole	63, rue de Roclincourt	100
ECURIE	ECURIE	Toiture de Bâtiment	AA18	Eglise	place de l'église	80
ETRUN	ETRUN	Toiture de Bâtiment	A433	Salle Polyvalente	Rue du Verger	250
ETRUN	ETRUN	Toiture de Bâtiment	A271	Mairie	2 rue Malibais	70
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AB158	Groupe scolaire Verlainne	Rue des écoles	200
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AB84	Mairie	Rue d'ARRAS	50
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AB477	Ferme Mireille	Rue de l'église	50
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AB86	Eglise	Rue des Fours	80
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AE147	Salle des fêtes	Rue des moulins	200
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AC315	Salle Sainte Cécile	Rue des Etangs	50
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AC316	vestiaires football	Rue des Etangs	100
FAMPOUX	FAMPOUX	Toiture de Bâtiment	AC316	Salle de javelot	Rue des Etangs	120
FAMPOUX	FAMPOUX	Parking	AC240	Parking Bord de Scarpe	Rue des Etangs	2 000

Propriétaire	Commune de localisation du projet	Type de surface	N° parcelle	Nom du site		
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	B58	Mairie	9 Rue de la république	40
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	B58	salle polyvalente	Rue de la paix	100
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	B51	Salle de Balileu	Rue de la paix	30
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	B51	Salle Simon	Parc Klaus-Dudat	35
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	B58	Garderie + salles de réunions	Rue de la paix	100
FARBUS	FARBUS	Toiture de Bâtiment	ZB126	Crèche + logement	Place de la gare	100
FEUCHY	FEUCHY	Toiture de Bâtiment	AC59	Ecole maternelle et primaire	place de la mairie	300
FEUCHY	FEUCHY	Toiture de Bâtiment	AC326	Salle polyvalente	rue de la Chapelle	200
FEUCHY	FEUCHY	Toiture de Bâtiment	AC46	Maison des sociétés	rue de Bouchain	40
FEUCHY	FEUCHY	Toiture de Bâtiment	AC430	Eglise	Place de l'Eglise	100
FICHEUX	FICHEUX	Toiture de Bâtiment	B84	Salle des fêtes	Rue d'Hendecourt	120
FICHEUX	FICHEUX	Foncier Public	B83	Parking Salle des fêtes	Rue d'Hendecourt	1 000
FICHEUX	FICHEUX	Foncier Public	ZH70	parking cimetière	Rue de Ficheux	2 000
GAVRELLE	GAVRELLE	Toiture de Bâtiment	AC159	Eglise	rue de l'Eglise	90
GAVRELLE	GAVRELLE	Toiture de Bâtiment	-	Salle des fêtes	rue de l'Eglise	120
GAVRELLE	GAVRELLE	Toiture de Bâtiment	ZE154	vestiaires football	rue de plouvaïn	50
GAVRELLE	GAVRELLE	Foncier Public	AC148	LE VILLAGE	Route Nationale	300
GAVRELLE	GAVRELLE	Foncier Public	-	parking salle des fêtes	rue de l'Eglise	300
GUEMAPPE	GUEMAPPE	Toiture de Bâtiment	A391/A392	Salle des fêtes	Rue de Chérisy	100
GUEMAPPE	GUEMAPPE	Toiture de Bâtiment	A389	Ecole	Rue de Chérisy	60
GUEMAPPE	GUEMAPPE	Toiture de Bâtiment	A389	Ancienne mairie + garage	Rue de l'école	80
GUEMAPPE	GUEMAPPE	Toiture de Bâtiment	A534	Cantine	Rue de l'école	150
GUEMAPPE	GUEMAPPE	Toiture de Bâtiment	A351	Eglise	Rue de l'Eglise	100
HENIN SUR COJEUL	HENIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	Z065	vestiaires club des jeunes	rue couloupe	170
HENIN SUR COJEUL	HENIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	A497	Ecole	8, rue René Edouard	140
HENIN SUR COJEUL	HENIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	A497	Préaux	8, rue René Edouard	80
HENINEL	HENINEL	Toiture de Bâtiment	A168	Mairie Classe	Rue St Germain	80
HENINEL	HENINEL	Toiture de Bâtiment	A168	Salle d'évolution	Rue St Germain	250
MAROEUIL	MAROEUIL	Toiture de Bâtiment	F582	Salle des fêtes	14, rue du général Leclerc	170
MAROEUIL	MAROEUIL	Toiture de Bâtiment	F254	Ecole Françoise Dolto	14, rue du général Leclerc	200
MAROEUIL	MAROEUIL	Toiture de Bâtiment	A600	Ecole Yourcenar	14, rue du stade	500
MAROEUIL	MAROEUIL	Toiture de Bâtiment	F958	services techniques	rue du Rossignol	400
MAROEUIL	MAROEUIL	Toiture de Bâtiment	E381	Espace les 3 rivières	LES CINGLES	400
MAROEUIL	MAROEUIL	Parking	OE381	Espace les 3 Rivières	Chemin des prairies	1 500
MAROEUIL	MAROEUIL	Foncier Public	D500	Le Marais Deleville	rue de la Source	15 000
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	A354	Eglise	Rue de la Mairie	120
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	B73	Salle polyvalente	Allée des Soucis	200
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	B73	Salle des associations	Rue de la Mairie	20
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	B77	Cantine	Allée des Soucis	120
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	B77	Salle de Javelot	Allée des Soucis	90
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	B77	MAM	Allée des Soucis	50
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	A353	Mairie	Rue de la Mairie	80
MERCATEL	MERCATEL	Toiture de Bâtiment	A352	Ecole primaire	Rue de la Mairie	100
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AC41	Mairie	1 Place de la Mairie	50
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AC40	Salle des fêtes	1 Place de la Mairie	140
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AA171	Atelier municipal	14 Place de la Mairie	120
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AA78	Hangard municipal	Ruelle de l'Eglise	80
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AC43	Ecole	13 rue du Bosquet	80
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AA50	Presbytère	1 rue de la Gaïeté	20
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	AA85	Locatif commerce	5 rue de la Chaussy	100
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Toiture de Bâtiment	ZK103	Vestiaire stade	rue de Fampoux	60
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Foncier Public	ZH218	La Voye des Parts	Chemin d'ARRAS	5 000
MONCHY LE PREUX	MONCHY LE PREUX	Foncier Public	AD40	Le Village	Rue de Wancourt	4 000
MONT ST ELOI	MONT ST ELOI	Toiture de Bâtiment	G258	Salle du stade	chemin des Normands	225
MONT ST ELOI	MONT ST ELOI	Toiture de Bâtiment	G258	Salle du stade	chemin des Normands	400
MONT ST ELOI	MONT ST ELOI	Toiture de Bâtiment	G212	Ecole Ecoivres	22 rue de la gare	80
MONT ST ELOI	MONT ST ELOI	Toiture de Bâtiment	G460	Ecole Ecoivres	23 rue de la gare	250
NEUVILLE SAINT VAAST	NEUVILLE SAINT VAAST	Toiture de Bâtiment	AE21	Ecole	rue du Canada	400
NEUVILLE SAINT VAAST	NEUVILLE SAINT VAAST	Toiture de Bâtiment	AE 21	Mairie	1 rue du Canada	90
NEUVILLE SAINT VAAST	NEUVILLE SAINT VAAST	Toiture de Bâtiment	AD174	Bâtiment Carlin	rue du Carlin	60
NEUVILLE SAINT VAAST	NEUVILLE SAINT VAAST	Toiture de Bâtiment	AE 2 - AE 169	Espace asso	2/4 rue du 8 Mai	250
NEUVILLE SAINT VAAST	NEUVILLE SAINT VAAST	Toiture de Bâtiment	ZI231	Vestiaires	Rue les Tilleuls	150
NEUVILLE VITASSE	NEUVILLE VITASSE	Toiture de Bâtiment	AB29	Mairie	14, Grand' rue	40
NEUVILLE VITASSE	NEUVILLE VITASSE	Toiture de Bâtiment	AB30	Ecole + Salle d'arts plastique	14, Grand' rue	100
NEUVILLE VITASSE	NEUVILLE VITASSE	Toiture de Bâtiment	AB239	salle des fêtes	26, Grand' rue	65
NEUVILLE VITASSE	NEUVILLE VITASSE	Toiture de Bâtiment	AB22	Eglise	Grand' rue	100
RANSART	RANSART	Toiture de Bâtiment	B17	Ecole primaire	14 rue Neuve	50
RANSART	RANSART	Toiture de Bâtiment	B17	Mairie	14 rue Neuve	40
RANSART	RANSART	Toiture de Bâtiment	B18	petite salle	rue Neuve	50
RANSART	RANSART	Toiture de Bâtiment	B5	Grande salle	30b rue Neuve	150
RANSART	RANSART	Toiture de Bâtiment	B183	Eglise	rue Neuve	80
RIVIERE	RIVIERE	Toiture de Bâtiment	AH80	Mairie	23, rue de Grosville	70
RIVIERE	RIVIERE	Toiture de Bâtiment	AH80	Salle des fêtes	23, rue de Grosville	180
RIVIERE	RIVIERE	Toiture de Bâtiment	AH15/AH68	Ecole	rue de Grosville	150
RIVIERE	RIVIERE	Foncier Public	A126	Terrain de boules	Rue de Grosville	450
ROCLINCOURT	ROCLINCOURT	Toiture de Bâtiment	AB112	Mairie	2 rue de Thélus	40
ROCLINCOURT	ROCLINCOURT	Toiture de Bâtiment	AB112	Salle communale	2 rue de Thélus	50
ROCLINCOURT	ROCLINCOURT	Toiture de Bâtiment	AB113	Ecole	2 rue de Thélus	300
ROCLINCOURT	ROCLINCOURT	Toiture de Bâtiment	AB179	services techniques	32 rue de Thélus	100
ROCLINCOURT	ROCLINCOURT	Toiture de Bâtiment	AB74	Vestiaires	Rue de Saint Laurent	150
SAINT LAURENT BLANGY	SAINT LAURENT BLANGY	Toiture de Bâtiment	A117	services techniques	Rue Paulhan	400
SAINT LAURENT BLANGY	SAINT LAURENT BLANGY	Toiture de Bâtiment	AC697 + AC608...	Salle de sports Jean Zay	Rue du 8 mai 1945	1 500
SAINT LAURENT BLANGY	SAINT LAURENT BLANGY	Parking	AC747	Parkings Mairie	Rue Laurent Gers	3 500
SAINT LAURENT BLANGY	SAINT LAURENT BLANGY	Foncier Public	AC747	Parking stade	Rue Marcel Hanard	1 500
SAINT LAURENT BLANGY	SAINT LAURENT BLANGY	Foncier Public	ZC178	LA PIEDSENTE	Ouest ACTIPARC	10 000
SAINT MARTIN SUR COJEUL	SAINT MARTIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	A6	mairie	rue Guislain Debeugny	50
SAINT MARTIN SUR COJEUL	SAINT MARTIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	A6	ecole	rue Guislain Debeugny	50
SAINT MARTIN SUR COJEUL	SAINT MARTIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	A5	eglise	rue Guislain Debeugny	70
SAINT MARTIN SUR COJEUL	SAINT MARTIN SUR COJEUL	Toiture de Bâtiment	ZAS2	extension école	rue Guislain Debeugny	80

Propriétaire	Commune de localisation du projet	Type de surface	N° parcelle	Nom du site	potentielle (m2)
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AH351	services techniques	ZA des Alouettes 300
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AC80	Ecole Maternelle Henri Grenier	Rue Henri Grenier 650
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AC80	Ecole Primaire Henri Grenier	Rue Henri Grenier 1 000
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AH207	Salle Bonne humeur	Rés. Bonne Humeur 300
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AE42	Centre Camille Corot	Rue Aristide Briand 800
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AC80	Maison de la petite enfance	Rue Henri Grenier 200
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Toiture de Bâtiment	AE272	Espace Maurice Carême	Rue Aristide Briand 250
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Parking	AH417	Complexe bonne Humeur	Rue les Alouettes 2 000
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Foncier Public	AH417	Parking complexe bonne humeur	Les alouettes 1 000
SAINT NICOLAS	SAINT NICOLAS	Foncier Public	AC867	Espace vert Mathot	Rue de la forge au Fer 6 000
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AL78	Mairie	Place de la république 90
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AL650	Ecole Maternelle Carette	5 rue de la Malterie 200
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AL514	Ecole primaire Haigneré	5 rue de la Malterie 1 000
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AL96	Eglise	Chaussée Brunehaut 450
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AE640	services techniques	1 Allée des Aubépines 430
SAINTE CATHERINE	SAINTE CATHERINE	Toiture de Bâtiment	AL94	Gérin	impasse Jean Jaurès 150
THELUS	THELUS	Toiture de Bâtiment	AC72	Groupe scolaire	Place du maréchal Leclerc 150
THELUS	THELUS	Toiture de Bâtiment	AC69	salle polyvalente	chemin des haies 400
THELUS	THELUS	Toiture de Bâtiment	AC72	Médiathèque	Place du maréchal Leclerc 70
THELUS	THELUS	Toiture de Bâtiment	AC171	pôle enfance	chemin des haies 70
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AI236	Mairie	rue du Noble 50
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AK69	salle polyvalente	Av. Charles de Gaulle 200
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AL93	Ecole	rue des Magnolias 150
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AK37	Complexe sportif	rue de Neuville 400
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AK38	tribunes	rue de Neuville 250
TILLOY	TILLOY	Toiture de Bâtiment	AK54	services techniques	rue de Wancourt 150
WAILLY	WAILLY	Toiture de Bâtiment	AD136	ecole	rue de Pas 200
WANCOURT	WANCOURT	Toiture de Bâtiment	C363	Salle des fêtes	Rue des Flandres 230
WANCOURT	WANCOURT	Toiture de Bâtiment	C182	Mairie	1 rue de Picardie 35
WANCOURT	WANCOURT	Toiture de Bâtiment	C181	Eglise	1 rue de Picardie 150
WANCOURT	WANCOURT	Toiture de Bâtiment	C182	Ecole	1 rue de Picardie 70
WILLERVAL	WILLERVAL	Toiture de Bâtiment	B709	Mairie	rue du château 70
WILLERVAL	WILLERVAL	Toiture de Bâtiment	B709	Ecole	rue du château 240
WILLERVAL	WILLERVAL	Toiture de Bâtiment	B709	Salle des fêtes	rue du château 330